

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2020

CONTRIBUTION HAUTS REVENUS À L'EFFORT DE SOLIDARITÉ NATIONALE - (N° 3003)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

M. Naegelen, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Demilly, Mme Descamps, M. Dunoyer,
M. Meyer Habib, M. Lagarde et M. Zumkeller

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.